Décision 19-DCC-265 du 26 décembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Steam Power Delta par la société Snef

Posted on: 26 décembre 2019 | Secteurs :

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Résumé

Le 21 novembre 2019, la société Snef a notifié à l'Autorité de la concurrence l'acquisition de la société Steam Power Delta. Les parties sont toutes deux actives dans les secteurs des fournitures industrielles, de la sécurité et des prestations de génie électrique dans le secteur nucléaire.

À l'occasion de cette opération, l'Autorité de la concurrence a délimité de nouveaux marchés : les marchés des prestations de génie électrique dans le secteur nucléaire et les marchés des fournitures industrielles dans le secteur nucléaire. Ces marchés ont été analysés comme des marchés distincts de ceux du génie électrique et des fournitures industrielles traditionnellement envisagés par l'Autorité de la concurrence.

L'Autorité de la concurrence a analysé les effets de l'opération sur la structure de ces marchés et a procédé à un examen des risques de réduction de la concurrence à l'échelle nationale, mais aussi au niveau régional le cas échéant.

Pour les besoins de la présente opération, l'Autorité a interrogé les clients et concurrents des parties dans le secteur des prestations de génie électrique dans le nucléaire et des fournitures industrielles dans le nucléaire.

À l'issue de son instruction, l'Autorité a relevé que les parts de marché cumulées de la nouvelle entité sur les marchés concernés demeuraient inférieures à 25 % au titre des effets unilatéraux et à 30 % au titre des effets verticaux. L'Autorité a ainsi pu écarter tout risque d'effet anticoncurrentiel, d'autant plus que la nouvelle entité

restera confrontée, à l'issue de l'opération, d'une part à des concurrents de taille similaire, d'autre part, à des donneurs d'ordre puissants, tel EDF.

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Snef
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Steam Power Delta

Lire

le texte intégral de la décision
150.31 Ko

communiqué de presse / press release